

INFORMATIONS COMMUNALES



Mairie de FILLIERES

A compter de Septembre 2026, arrêt de la diffusion des infos communales en format papier (sauf situation particulière), mise en place d'une application Intra Muros.

Forum des associations / des talents et feu d'artifice

La municipalité en partenariat avec le comité des fêtes organise le forum des associations et de talents locaux le **SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026 à partir de 14h**, place de l'église. Cette journée est ouverte aux associations qui présenteront leurs activités et qui pourront éventuellement effectuer des démonstrations et également aux talents locaux (musiciens, peintres, sculpteurs, ...). Si vous êtes intéressés par cette journée, merci de contacter la mairie par téléphone 03.82.25.01.08, par mail commune.fillieres@wanadoo.fr

La soirée se poursuivra par un apéro musical et par le feu d'artifice sur la place de l'église.

Feu d'artifice

En raison des conditions climatiques et de restrictions, le comité des fêtes et la municipalité ont décidé de programmer le feu d'artifice prévu le 29 août au **SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026** en soirée. Les festivités commenceront à partir de 19h 00 sur la place de l'église avec buvette et restauration.

Alerte Sécheresse Niveau Crise

La préfecture de Meurthe et Moselle a élevé le niveau de vigilance « sécheresse » au niveau crise. La situation CRISE prévoit par exemple :

- l'interdiction de lavage des véhicules à domicile et dans les stations de lavage,
- l'interdiction de remplissage des piscines privées et publiques
- l'interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité,
- l'interdiction d'arrosage des pelouses, jardins, espaces verts publics et terrains de sport,
- Autorisation d'arrosage des potagers, des arbres, arbustes en pleine terre de moins de 2 ans de 20H à 8H

Commémoration de la bataille du 22 août

La municipalité et la section des anciens combattants de Fillières vous invitent à la cérémonie de commémoration du 111^{ème} anniversaire de la bataille de Fillières, le **DIMANCHE 30 AOUT 2026** :

- 11H15 rassemblement place de l'église,
- 11H30 dépôt de gerbe et allocutions au cimetière militaire,
- 12H00 vin d'honneur offert par la municipalité.

Nous vous remercions de bien vouloir sortir vos drapeaux pour cette occasion.

Interdiction déversement produits solvants dans les égouts

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déverser des produits solvants dans les égouts.

Fillières le 20 juillet 2025
Le Maire,
Francis HERBAYS

